



Direction de la sécurité sociale

Paris, le 30 mars 2007

COMMUNIQUE DE PRESSE

Installation de l'Institut des Données de Santé

Le Directeur de la Sécurité Sociale du ministère de la santé et des solidarités, Dominique Libault, a installé vendredi 30 mars 2007 « l'Institut des Données de Santé » (GIP IDS) dont la création était prévue par la loi de réforme de l'assurance maladie du 13 août 2004.

L'IDS a pour mission d'assurer la cohérence et de veiller à la qualité des systèmes d'information utilisés pour la gestion du risque maladie. Il doit également veiller à la mise à disposition de ses membres, de la Haute Autorité de Santé, des Unions Régionales des Médecins ainsi que d'organismes désignés par décret en Conseil d'Etat, à des fins de gestion du risque maladie ou pour des préoccupations de santé publique, des données issues des systèmes d'information de ses membres.

Le partage de ces données de santé s'organisera, après avis de la CNIL, dans le respect du principe d'anonymat, des dispositions relatives à la protection des données à caractère personnel et du secret médical.

L'IDS rassemble les acteurs du système de soins : l'Etat, les régimes d'assurance maladie obligatoire, l'Union nationale des organismes complémentaires d'assurance maladie, l'Union nationale des professionnels de santé, le Collectif Inter associatif sur la santé, la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie, les fédérations hospitalières.

L'Assemblée Générale de l'IDS a élu Président du groupement [Christian Babusiaux](#). Jean-Luc Bernard, Président du CISS, a été élu Vice-président. Richard Decottignies, agent de direction des caisses d'assurance maladie, a été nommé directeur.

Contact

Direction de la sécurité sociale
Stéphanie Gaillard – 01 40 56 72 81
Stephanie.gaillard@sante.gouv.fr